

ForêtNeuchâtel a tenu sa 109^e assemblée générale

Mardi 14 juin, ForêtNeuchâtel a tenu ses assises au Laténium en présence d'une cinquantaine de propriétaires privés et publics de forêts ainsi que d'invités, dont la vice-présidente du Grand Conseil, Marie-Claude Fallet, et le conseiller d'Etat Laurent Favre, chef du département du développement territorial et de l'environnement. On y a traité de prix du bois, d'un projet de niche en développement ainsi que de sujets en lien avec la biodiversité et le développement durable.

Le président du Conseil d'administration, Jean Wenger, a ouvert la séance en présentant le successeur du chargé d'affaires Nicolas Joss qui a réorienté sa carrière en devenant l'ingénieur forestier de l'arrondissement de Payerne. Son successeur, Stéphane Brawand, est ingénieur HES en technique du bois avec une orientation en management de produits. Nicolas Joss a été promu, à cette occasion, membre d'honneur avec un diplôme dont l'encadrement de chêne provient de la Béroche.

2021, année du centenaire de l'association

Le président a rappelé les événements qui ont marqué le centenaire, soit le défilé de mode dans la forêt de Charcotte sur Bevaix en partenariat avec l'Ecole d'arts appliqués de La Chaux-

de-Fonds où les costumes étaient fabriqués avec des fibres de bois. Ensuite la plantation en forme de cœur par des élèves des Safrères au-dessus de Corcelles et pour terminer la vente de bois précieusement à l'allée des Bourbakis, à Colombier, dont certaines billes ont atteint de records. Une publication officielle, «Nos forêts, un patrimoine d'avenir», encore disponible, a clôturé cet anniversaire.

Marché du bois

La demande de bois d'œuvre est très élevée actuellement en fonction du conflit en Ukraine et de l'industrie chinoise qui est en manque de matière première. La conséquence en est un renchérissement du prix du bois, une bonne nouvelle et une aubaine pour les propriétaires de forêts. Le bois énergie est également très demandé pour la fabrication des plaquettes et des pellets et connaît également une augmentation des prix.

Un projet de niche: «Forêtexcellence»

L'Arc jurassien détient un réservoir très important de bois d'épicéa de haute qualité avec un potentiel de production d'environ 5500 m³/an de bois de qualité A, dont plus de 600 m³/an de bois de résonance. Les analyses dendrochronologiques, physiques et mécaniques des échantillons prélevés confirment l'exceptionnelle qualité des épicéas de



La remise du diplôme à Nicolas Joss par le président, en face de son successeur Stéphane Brawand. Photo André Allisson

l'Arc jurassien liée probablement à leur caractère génétique, mais aussi à la gestion en futaie jardinée qui favorise la régularité de la croissance.

Une xylothèque est en cours d'installation à Evologia, à Cernier, dans l'ancien bûcher, avec une ouverture prévue pour 2023. Celle-ci contiendra des échantillons de ces bois et l'association aimerait susciter le développement de la lutherie dans le canton.

Appel à la responsabilité des propriétaires

L'ingénieur forestier cantonal, Pierre Alfiter, en a appelé «à la responsabilité des propriétaires qui sont incités à gérer leurs forêts près de la nature mais avec rigueur». Il a rappelé la mise en place du plan d'aménagement forestier et cité quelques chiffres relatifs à

la production de la forêt neuchâteloise. 100 000 sylvies ont été abattues en 2021, soit 2/3 de bois d'œuvre et 1/3 de bois énergie. Il a également rappelé les risques d'incendies de forêts en raison du réchauffement climatique et les remédiations envisagées.

Manque de main-d'œuvre forestière
Gilbert Hirschy, de Lignum, dont l'association a pour objectif de promouvoir l'utilisation du matériau bois indigène a tiré la sonnette d'alarme car le secteur bois manque de personnel. Une Convention collective de travail (CCT) est en cours de réalisation afin de mieux protéger les travailleurs de la forêt et d'être plus incitatif sur le plan salarial.

Débat avec le conseiller d'Etat

Laurent Favre

Les membres ont débattu du plan climat cantonal, du rôle protecteur de la forêt, de son potentiel futur dans la neutralité carbone puisque celle-ci devrait être atteinte à l'horizon de 2050. Laurent Favre a martelé l'objectif «de réduire fortement notre dépendance énergétique face aux énergies fossiles. D'ailleurs, les chauffages à base de bois sont subventionnés par l'Etat. Enfin, une analyse des potentiels communaux des forêts est en cours actuellement. On va dans le bon sens, qu'on continue ainsi!».

André Allisson